

Musiciens

L'ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE RECRUTE

POSTE DE KONZERTMEISTER (H/F/X)

Présélection vidéo jusqu'au samedi 1^{er} avril 2023 à 00h00 (UTC+1)

Sélection des vidéos le 15 avril 2023.

Audition des candidat.e.s sélectionné.e.s : les 8, 9, 10 et 11 mai 2023 à Mons.

THE ROYAL CHAMBER ORCHESTRA OF WALLONIA IS RECRUITING

KONZERTMEISTER POSITION (M/F/X)

Video preselection until Saturday April 1, 2023, 00h00 (UTC+1)

Selection of videos on April 15, 2023.

Audition of selected candidates: May 8, 9, 10 and 11, 2023 in Mons.



AUDITION DE RECRUTEMENT KONZERTMEISTER 8, 9, 10 et 11 MAI 2023 ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE à MONS

REGLEMENT

L'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie recrute **un.e konzertmeister (H/F/X)**.

Sous la direction musicale de Vahan Mardirossian, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie se produit chaque saison dans la salle Arsonic de Mons ainsi que lors de nombreux concerts en Belgique et à l'étranger (minimum 50, maximum 120 concerts par an) - <https://www.orcw.be/events>.

Le/La *konzertmeister* de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie joue un rôle essentiel dans la conduite de l'orchestre dont il/elle assure la cohésion artistique. Il/Elle veille à l'équilibre social et relationnel de l'ensemble du corps des musiciens. Par son rayonnement, il/elle contribue à l'identité artistique de l'Orchestre et le valorise. En fonction de la programmation et des tournées, le/la *konzertmeister* peut être amené.e à conduire l'orchestre depuis sa place, mais aussi à se produire en soliste. Pour toute information concernant le contrat et la rémunération, un mail peut être envoyé à : concours@orcw.be.

Modalités d'inscription :

Ce concours est ouvert aux candidat.e.s de toutes nationalités. La maîtrise du **français et de l'anglais** est obligatoire. Pour concourir, tout.e candidat.e devra **impérativement** adresser à l'Administration de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, les **quatre** pièces suivantes :

- **Le formulaire d'inscription**
- **Un curriculum vitae / Une biographie (joindre une biographie complète)**
- **Une copie de sa carte d'identité ou de son passeport**
- **Le(s) lien(s) de la/les vidéo(s) de présélection**

Les candidat.e.s désireux.ses de participer à ce concours devront remplir le formulaire d'inscription ci-dessous et envoyer les documents susmentionnés **avant le 1^{er} avril 2023 à 0h00 (UTC+1)** par mail, à l'adresse concours@orcw.be.



DEROULEMENT

1- Pré-sélection

Les candidat.e.s devront adresser **avant le 01/04/2023 à 0h00 (UTC+1)** des vidéos **YouTube non-répertoriées** de trois œuvres :

- **Un mouvement lent et un mouvement rapide** tirés d'une œuvre pour violon solo de Jean-Sébastien Bach (libre choix, partita ou suite)
- **Le premier mouvement** d'un concerto de Mozart (à choisir entre les n°3, 4 ou 5) **avec accompagnement piano.**

Les liens URL des **vidéos YouTube non-répertoriées** doivent être envoyés par mail (concours@orcw.be) avec les documents demandés plus haut.

Toute candidature sera confirmée, endéans les 7 jours calendrier, par un accusé de réception.

Le 15/04/2023, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie informera par mail les candidat.e.s de leur sélection à l'épreuve suivante et leur adressera une convocation reprenant la date et l'heure de l'audition.

2- Audition

Les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s devront se présenter à une audition entre le 8 et le 11 mai 2023 (la date et l'heure seront confirmées par mail le 15/04/23) à l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie (Grand-Place, 22, Jardin du Mayeur, 7000 Mons, Belgique). Les candidat.e.s sont priés de nous avertir de tout empêchement. Si tel n'est pas le cas, ils risquent de se voir refuser l'inscription à un prochain concours.

Les œuvres (difficultés orchestrales, etc.) seront envoyées le 15/04/2023, avec la convocation.

Les frais de déplacement, de séjour et autres sont à la charge des candidat.e.s (même en cas d'annulation ou de changement de date).

Les candidat.e.s seront jugé.e.s par un jury, présidé par le directeur musical de l'Orchestre, Vahan Mardirossian.



3- Règlement et invitations

L'inscription à cette audition implique, de la part des candidat.e.s, l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Le jury détermine souverainement le déroulé du concours. **Ses décisions sont sans appel.** Il peut ajouter une épreuve ou interrompre le concours. Selon le niveau des candidat.e.s, il a la faculté de renoncer à pourvoir le poste mis au concours.

Chaque tour est éliminatoire.

A chaque épreuve, le jury a la faculté d'interrompre le/la candidat.e à tout moment ou de le/la réentendre.

Le/La candidat.e sélectionné.e à l'issue de cette épreuve se verra tenu.e de prêter une période d'essai de six mois, renouvelable en cas d'essai fructueux. A compter de la date d'embauche, le/la salarié.e est tenu.e d'accorder la priorité absolue à l'exercice de sa fonction au sein de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie.

La prise de fonction est prévue le 28 août 2023 pour la saison 23/24. A l'issue du concours et jusqu'à la prise de fonction, des prestations seront proposées au/à la gagnant.e ; il/elle sera alors libre de les accepter ou non, en fonction de ses disponibilités.

Les candidat.e.s étrangers.ères doivent être en règle avec la législation belge dès le jour de la prise de fonction sous peine de perdre le bénéfice du concours.



Inscriptions audition *konzertmeister* – à envoyer avec les documents susmentionnés avant le 1^{er} avril 2023 à 0h00 (UTC+1)

E-mail	
Nom	
Prénom	
Nationalité	
Date de naissance	
Lieu de naissance et pays	
Adresse – rue et numéro	
– code postal et ville	
– pays	
Téléphone	
Diplôme musical principal	
Autre diplôme musical	
Emploi actuel	
Emplois antérieurs	